

Conseil d'administration d'avril

Les administrateurs de votre collège vont se réunir et prendre les décisions nécessaires au fonctionnement du CNGE pour les mois à venir. Ils auront plus particulièrement à débattre et décider des points suivants :

La recherche : le développement de la médecine générale passe par la réalisation des travaux effectués par les professionnels dans leur champ d'activité. Il convient d'établir des stratégies qui puissent inciter les professionnels à s'investir encore davantage dans ces tâches nécessaires au rayonnement de la discipline.

Le site du collège : il constitue une vitrine attractive et indispensable pour les MSU. Il faut l'utiliser, le faire connaître, susciter les améliorations nécessaires pour répondre correctement aux besoins de tous et inciter d'autres MSU à nous rejoindre.

La pédagogie : la vision prospective de la qualité et des exigences sociétales nous ont conduits à privilégier la certification des compétences des internes à l'issue

du D.E.S. Il nous faut encore améliorer notre pédagogie centrée sur cette approche, travailler à l'harmonisation des programmes et développer notre champ d'intervention dans le deuxième cycle des études.

Le secteur Productions proposera aux administrateurs un plan quinquennal intégrant le développement de la revue **exercer** mais aussi celui d'ouvrages nécessaires aux MSU, pour leur exercice professionnel, et aux internes du D.E.S de médecine générale, pour leur formation.

La formation des MSU : comme nous l'avons déjà évoqué, nous avons demandé que l'indemnisation de la formation DPC à la maîtrise de stage puisse venir en plus du quota prévu pour chaque médecin.

Les relations avec les collèges régionaux : le CNGE est la fédération des collèges et, à ce titre, le CA est une occasion parfaite pour renforcer les liens qui unissent les échelons régionaux et l'échelon national.

Prises de position scientifiques

Les communiqués et autres prises de position visent à éclairer la communauté des enseignants et des internes et, au-delà, toute la communauté de la médecine générale.

La médecine générale universitaire est de mieux en mieux reconnue grâce à la communication scientifique mise en place, où le Conseil scientifique du CNGE est le garant de sa pertinence. La place réservée par exemple à la position du CNGE par le Monde, dans son supplément du 9 mars sur le Diabète T2, en est un signe tangible. Ce grand média national unanimement

reconnu, traitant d'un sujet que les médecins généralistes appréhendent quotidiennement, a pris soin de solliciter l'avis du CNGE, comme il l'avait déjà fait pour la maladie d'Alzheimer à l'instar d'autres grands médias.

Un communiqué du Conseil scientifique va être prochainement publié concernant la nouvelle et contestable recommandation de la HAS sur la stratégie médicamenteuse dans le diabète de type 2.



Supplément le Monde 9/3/13
à lire sur le forum CNGE



Prises de position universitaires

Conformément à son objet, le CNGE promeut la médecine générale universitaire et, à travers elle, une haute idée de la médecine générale, de son exercice et du service rendu par ses professionnels aux patients et au système de santé.

Le CNGE ne peut laisser dire des énormités sur la discipline universitaire, fussent elles proférées par le président de l'Académie de médecine dans une vision que nous qualifierions simplement d'archaïque. Vous trouverez le droit de réponse du CNGE publié dans la revue de praticien, sur le site www.cnge.fr.

Nominations d'Enseignants Associés

Nous sommes très attachés à la nomination de nouveaux enseignants associés dont les départements de médecine générale (DMG) ont un immense besoin. Les sous-effectifs actuels ne permettent pas d'absorber les nouvelles tâches dévolues aux DMG ni d'encadrer aussi efficacement qu'il serait nécessaire les internes dont le nombre augmente continûment.

Comme chaque année, le CNGE est chargé de faire une évaluation préalable des dossiers de candidature avant l'examen par le Conseil National des Universités (CNU). Au-delà de la rigueur de notre évaluation, nous réclamerons un effort des tutelles pour un nombre de nominations permettant un peu plus de respect à l'égard des enseignants et des internes de médecine générale.



**CONSEIL D'ADMINISTRATION
CNGE COLLEGE ACADEMIQUE**
6 AVRIL 2013, VINCENNES



**CONGRES FRANCOPHONE
DE MEDECINE GENERALE
DE L'OCEAN INDIEN**
26 & 27 AVRIL 2013



27-28-29 JUIN 2013
CONGRÈS de la MÉDECINE GÉNÉRALE FRANCE
Nice Acropolis

CNGE, Collège Académique
6bis, rue des 2 communes 94300 Vincennes
01 53 66 91 80 — cnge@cnge.fr — www.cnge.fr



Responsable
Pr. Jean-Noel Beis
Vice président de CNGE,
Collège Académique
03 80 52 52 06
jn.beis@cnge.fr